Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 01 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité des établissements recevant du public : Le préfet visite le camping « Le Vauvert » à Ormoy-la-Rivière

---

En 2015, la sous-commission départementale compétente pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes avait procédé au contrôle du camping « Le Vauvert ». Cette visite avait donné lieu à plusieurs prescriptions relatives à la sécurité et à l'accessibilité du site auxquelles l'exploitant devait se conformer.

Depuis, le propriétaire de l'établissement a engagé des travaux conséquents afin de se mettre en conformité. En mai 2019, la levée des prescriptions a permis à la sous-commission départementale d'émettre un avis favorable.

Jeudi 4 juillet 2019, le préfet de l'Essonne rencontrera le propriétaire de ce camping pour échanger sur la sécurité des établissements recevant du public comme les «hôtels de plein air».

Régulièrement, la préfecture de l'Essonne sensibilise les maires et les gestionnaires de ces établissements à engager des travaux de mise en conformité afin d'éviter des mesures administratives contraignantes. Un bilan départemental de ces mesures sera présenté à cette occasion.

Vous êtes invités à suivre ce déplacement qui débutera à 17h30.

Merci de vous accréditer par retour de mail avant le 04 juillet 2019 - 12h00

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Ombeline QUELARD, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel ombeline.quelard@essonne.gouv.fr

@PREFET91

prefet.delessonne